



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## aide humanitaire

Question écrite n° 46173

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État aux affaires étrangères sur l'aide humanitaire de la France auprès des pays ayant été victimes de tremblements de terre, à travers le monde, durant les quinze dernières années. En effet, les derniers drames de Boumerdes, de Bam et du nord du Maroc ont montré l'impératif d'urgence et de savoir-faire indispensable à l'acceptation des propositions d'aide humanitaire des pays victimes, au lendemain de ces catastrophes naturelles particulièrement meurtrières. La France possède une réelle image d'efficacité et de rapidité qu'il conviendrait de valoriser d'abord auprès de l'opinion publique française, mais aussi dans les relations extérieures de la France. Il serait donc souhaitable de connaître le montant du coût de ces aides humanitaires pour notre pays, et pour chacune de ses interventions sur le terrain, durant les quinze dernières années. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer le montant de chacune de nos interventions humanitaires.

### Texte de la réponse

Comme le sait l'honorable parlementaire, l'aide humanitaire d'urgence s'adresse à des populations en détresse, victimes d'un conflit ou d'une catastrophe naturelle, épidémiologique ou technologique. Le coût des interventions varie en fonction de paramètres de nature très différente (envoi de personnels, prélèvement sur des stocks humanitaires, durée de l'intervention, éloignement, etc.). Plus que le coût lui-même, il importe, au cas par cas, d'apprécier au premier chef l'impact au regard des populations sinistrées (délai d'intervention, adéquation de l'aide aux besoins réels, nombre de vies sauvées, ou de malades et de blessés soignés, etc.). Les moyens financiers dédiés à l'aide d'urgence humanitaire sont prélevés essentiellement sur la ligne budgétaire du fonds d'urgence humanitaire (chapitre 42.37-51.10 du budget du ministère des affaires étrangères), géré par la délégation à l'action humanitaire. Mais il arrive que d'autres administrations prennent en charge certaines dépenses (notamment les ministères de la défense et de l'intérieur). La dotation du fonds a varié depuis sa création en 1989 : 1989 : 4,57 MEUR ; 1990 : 8,5 MEUR ; 1991 : 21 MEUR (dotation initiale) et une dotation supplémentaire d'environ 60 MEUR ; exclusivement affectés à l'Irak ; 1992 : 22,9 MEUR ; 1993 : 22,9 MEUR ; 1994 : 18,3 MEUR (dotation initiale) et une dotation supplémentaire de 2,3 MEUR ; exclusivement affectés à la crise rwandaise ; 1995 : 18,6 MEUR ; 1996 : 15,2 MEUR ; 1997 : 13 MEUR ; 1998 : 9,57 MEUR (dotation initiale) et une dotation supplémentaire de 6,33 MEUR ; exclusivement affectés à la reconstruction suite au cyclone Mitch ; 1999 : 8,32 MEUR (dotation initiale) et une dotation supplémentaire de 32,77 MEUR ; exclusivement affectés à la crise du Kosovo ; 2000 : 9,62 MEUR ; 2001 : 9,26 MEUR (dotation initiale) et une dotation supplémentaire de 1,524 MEUR exclusivement affectés à la crise afghane ; 2002 : 9,26 MEUR ; 2003 : 9,27 MEUR (dotation initiale) et une dotation supplémentaire de 10 MEUR ; exclusivement affectés aux crises irakienne et palestinienne ; 2004 : 9,82 MEUR (dotation initiale + reports de crédits + fonds de concours). L'urgence n'étant pas définie pas prévisible, les zones d'intervention sont très fluctuantes d'une année sur l'autre, en fonction des zones de conflits et/ou de catastrophes naturelles. L'inventaire détaillé des coûts des différentes interventions menées entre 1989 et 2002 requiert l'accès à des archives qui n'appartiennent plus au service. Il est rappelé que la délégation à l'action humanitaire a été instituée par décret du 7 janvier 2002 et que

son personnel, mobilisé par la mise en oeuvre des opérations conduites dans l'urgence, est trop peu nombreux pour effectuer une recherche exhaustive sur plusieurs centaines d'actions conduites antérieurement à sa création. En revanche, il est possible d'établir la liste complète et précise des actions conduites ces deux dernières années. Sur l'exercice 2003, les aides financées sur le FUH ont concerné trente-huit pays (le coût des opérations menées suite au séisme en Iran, en fin 2003, est imputé sur l'exercice 2004).

PAYS	MONTANT (en euros)	URGENCE HUMANITAIRE
Afghanistan	208 053,03	Acheminement de médicaments pour ACF
Algérie	1 286 267,03	Suivi des inondations de 2001 ; tremblement de terre 2003 (sécurité civile + fret humanitaire).
Angola	510 711,00	Soutien déminage ; Croix rouge (eau potable).
Argentine	100 000,00	Délégation de crédits suite aux inondations.
Bénin	11 544,77	Aide au rapatriement des enfants du Nigeria.
Bolivie	88 346,00	Soutien PAM et ONG suite à la coulée de boue.
Burkina Fasso	11 556,20	Achats et transports de médicaments.
Cambodge	50 000,00	Aide suite aux catastrophes climatiques.
Cameroun	15 000,00	Versement OMS : lutte contre la fièvre jaune.
Centrafrique	120 000,00	Aide alimentaire et médicale aux déplacés.
Chine	15 000,00	Aide à réinsertion d'enfants vulnérables.
Congo	250 000,00	Aide d'urgence aux populations déplacées.
Equateur	10 500,00	Lutte contre la dengue hémorragique.
Erythrée	300 000,00	Aide alimentaire d'urgence.
Gambie	50 000,00	Aide en faveur des victimes d'inondations.
Guinée	20 000,00	Aide aux populations réfugiées et déplacées.
Haïti	457 140,00	Appel de l'ONU - FAO ; soutien projets ONG.
Ile Maurice	20 000,00	Aide suite au passage du cyclone Kalunde.
Irak	7 000 000,00	Dotation budgétaire exclusivement affectée à l'aide d'urgence de la France en Irak.
Lesotho	166 831,00	Aide alimentaire ; soutien des projets du PAM.
Liberia	1 025 000,00	Versements PAM et UNICEF ; projets ONG.
Madagascar	177 764,75	Soutien alimentaire et médical ; sécheresse.

Malawi	1 933 169,00	Aide alimentaire suite aux inondations.
Mongolie	10 000,00	Aide d'urgence aux populations vulnérables.
Namibie	20 000,00	Aide suite aux inondations du Zambeze.
Palestine	3 025 000,00	Versement CICR + aide ONG médicale.
Pérou	374 140,77	Aide suite au séisme de 2002 (reconstructions).
République dominicaine	21 000,00	Aide aux victimes des fortes inondations.
Roumanie	16 000,00	Aide aux sans-abri de Bucarest.
Sénégal	70 450,00	Délégation de crédits suite aux inondations.
Serbie	80 000,00	Aide ONG : réfugiés serbes du Kosovo.
Soudan	349 000,00	Fièvre jaune et inondations ; versement CICR.
Sri Lanka	182 352,19	Aide au retour des populations déplacées.
Tchad	142 345,58	Soutien HCR : réfugiés soudanais au Tchad.
Uruguay	25 000,00	Délégation de crédits : soutien à un hôpital.
Vanuatu	25 000,00	Délégation de crédits suite au cyclone Zoe.
Vietnam	100 000,00	Délégation de crédits : lutte contre le SRAS.
Zambie	400 000,00	Versement au PAM : aide alimentaire d'urgence.

Par ailleurs, la délégation à l'action humanitaire a consacré une somme de 35 000 euros à un trimestriel d'opinion et d'information sur l'action humanitaire et une somme de 123 000 euros au programme Synergie Qualité de l'ONG coordination Sud. Dans le cadre de l'exercice budgétaire actuel, la DAH a déjà financé une centaine d'opérations dans près d'une cinquantaine de pays (situation à fin octobre 2004) :

PAYS	MONTANT (en euros)	URGENCE HUMANITAIRE
Afrique Sahel	300 000,00	Versement à la FAO : lutte contre les criquets pèlerins.
Algérie	121 000,00	Fonds de concours (2003) : subventions ONG locales.
Bengladesh	305 935,00	Aide à la construction de logements d'urgence ; UNICEF.
Bénin	2 308,96	Délégation de crédits ; engagements humanitaires 2003.
Burkina Fasso	50 051,80	Epidémie de fièvre jaune + rapatriement (2003) SAMU.
Cambodge	45 000,00	Délégation de crédits : lutte contre la grippe aviaire.

Cameroun	40 000,00	Délégation de crédits : lutte contre l'épidémie de choléra.
Centrafrique	250 000,00	Secours catholique : aide aux victimes de la guerre civile.
Chine	15 000,00	Délégation de crédits : soutien à l'orphelinat sans murs.
Congo Brazza	25 293,01	Délégation de crédits ; engagements humanitaires 2003.
Côte d'Ivoire	100 000	Campagne de vaccination contre poliomyélite + rougeole.
Cuba	67 770,00	Délégation de crédits suite aux cyclones Charley et Ivan.
Djibouti	49 600,00	Délégation de crédits : aide urgente suite aux inondations.
Fidji	10 000,00	Délégation de crédits : aide urgente suite aux inondations.
Géorgie	32 000,00	Délégation de crédits : aide aux déplacés d'Ossétie du Sud.
Grenade	129 805,64	Aide directe suite au passage du cyclone Ivan
Guinée	10 000,00	Délégation de crédits : aide aux victimes d'un incendie.
Haïti	897 377,75	Aide directe suite au cyclone ; subventions aux ONG.
Iran	693 875,88	Aide directe suite au séisme à Bam (décembre 2003 - janvier 2004).
Iraq	582 851,00	Soutien aux projets d'urgence médicale ; versement OIM.
Jamaïque	37 590,98	Aide directe suite au passage du cyclone Jeanne.
Laos	45 171,11	Aide directe : lutte contre la grippe aviaire.
Liban	105 200,00	Versements à l'UNWRA : aide aux réfugiés.
Liberia	497 652,00	Versement UNICEF et subventions ONG.
Macédoine	100 000,00	Aide alimentaire dans les régions de montagne.
Madagascar	93 753,24	Aide directe suite aux cyclones Elita et Gafilo.
Maroc	144 492,55	Aide directe suite au séisme à Al Hoceima.
Mauritanie	100 000,00	Délégation de crédits : lutte contre l'invasion acridienne.
Mongolie	20 000,00	Délégation de crédits : appui à l'hôpital de la Charité.
Népal	100 000,00	Subventions ONG : aide aux populations vulnérables.
Niue	15 000,00	Délégation de crédits suite au cyclone Heta.
Palestine	746 245,00	Soutien UNRWA et projets ONG : aide aux populations.

Paraguay	10 000,00	Délégation de crédits : incendie d'un centre commercial.
RDC (Ituri)	164 900,00	Secours catholique : projet des diocèses du Nord Kivu.
RDPC	50 000,00	Projets ONG suite à la catastrophe ferroviaire.
République dominicaine	139 000,00	Délégation de crédits suite aux inondations.
Roumanie	30 000,00	Délégation de crédits : aide aux sans-abri de Bucarest.
Russie	208 253,69	Aide directe suite à la prise d'otages de Beslan.
Sénégal	150 000,00	Aviation sans frontières : évacuations sanitaires urgentes.
Serbie	55 000,00	Secours populaire français : aide aux démunis.
Soudan	1 694 000,00	Soutien à des projets ONG pour les réfugiés du Darfour.
Sri Lanka	50 000,00	Délégation de crédits : aide aux populations déplacées.
Tadjikistan	12 600,00	Aide directe : transport aérien de médicaments.
Tchad	747 751,32	Versement au HCR : aide aux populations réfugiées.
Uruguay	45 000,00	Délégation de crédits : aide d'urgence aux enfants.
Vanuatu	21 540,00	Délégation de crédits suite au passage du cyclone Ivy.
Vietnam	44 400,00	Délégation de crédits : lutte contre la grippe aviaire.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 46173

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères(SE)

**Ministère attributaire :** affaires étrangères(SE)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 31 août 2004, page 6723

**Réponse publiée le :** 30 novembre 2004, page 9408